

Cotations perfusions des IDEL

Cotations perfusions des IDEL est un article qui donne les détails pour vos facturations de soins infirmiers.

D'abord avec un importante mise à jour en 2014. Deux autres ont suivi en 2016.

Des nouvelles cotations perfusions des IDEL

– Suite à la décision de l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie (ou U.N.C.A.M.) du 21 juillet 2014.

Attention, nouvelles cotations des perfusions depuis le 01/10/2014 pour les infirmiers libéraux.

Suite à la parution de l'arrêté de la nouvelle nomenclature des actes de perfusion, voir JORF 226 du 30 septembre 2014.

Sur la liste des actes et prestations prise en charge par l'assurance maladie.

Voici la modification de la nomenclature générale des actes professionnels (ou N.G.A.P).

La partie corrigée est dans son chapitre II, concernant les soins spécialisés, effectués par les IDEL.

Pour une demandent de protocole thérapeutique déterminé par le médecin du patient.

Pour l'élaboration et la tenue des dossiers de soins et la transmission des informations au médecin prescripteur.

Un lien vers ameli.fr sur les cotations perfusions des IDEL.

– Avec l'[avenant numéro 6](#) à la Convention Nationale des infirmiers, les cotations perfusions des IDEL évoluent.

Les IDE libéraux ont la possibilité d'associer à taux plein, depuis le 1er janvier 2020 :

- l'acte de prélèvement sanguin réalisé même pendant un

- forfait BSI,
- également pour les patients dépendants, les perfusions et les pansements,
 - et les surveillances et préventions suite à hospitalisation pour décompensation d'une insuffisance cardiaque (ou BPCO).

Les modifications de Cotations perfusions des IDEL concernent aussi les soins suivants .

Les soins d'entretien des cathéters

A.M.I 4 pour une séance d'entretien y compris le pansement et en dehors des perfusions pour ce qui suit.

Un cathéter péritonéal, cathéter extériorisé, cathéter veineux central implanté par voie périphérique ou un site implantable.

Une évolution des cotations perfusions des IDEL

- A.M.I 9 pour une séance de perfusion courte d'une durée < ou égale à une heure, sous surveillance continue.
- A.M.I 6 supplément pour la surveillance continue d'une perfusion d'une durée > à une heure et ne dépassant pas cinq heures.
- A.M.I 14 pour une séance de perfusion de plus d'une heure, avec organisation d'une surveillance.
- A.M.I 5 pour l'arrêt et le retrait d'une perfusion (pansement inclus), la tenue du dossier de soins.
Et la transmission d'information si nécessaire au médecin prescripteur.

- A.M.I 4 pour l'organisation de la surveillance d'une perfusion, de la planification des soins (y compris avec d'autres intervenants).

A exclure le jour de pose, le jour de retrait, les frais de déplacement et les majorations de nuit et ou de dimanche et férié.

- A.M.I 4,1 pour le changement de flacon ou un branchement en Y sur dispositif en place ou intervention pour débranchement.

Ou déplacement du dispositif ou contrôle du débit, pour une perfusion sans surveillance continue, en dehors de la séance de pose.

Traitement à domicile d'un patient immunodéprimé ou cancéreux

- A.M.I 5 pour une séance d'aérosols à visée prophylactique.
- A.M.I 1,5 pour une injection sous-cutanée ou intramusculaire.
- A.M.I 2,5 pour une injection intraveineuse.
- A.M.I 7 pour une injection intraveineuse d'un produit de chimiothérapie anticancéreuse.
- A.M.I 10 pour une séance de perfusion courte d'une durée < ou égale à une heure, sous surveillance continue.
- A.M.I 6 supplément pour la surveillance continue d'une perfusion d'une durée > à une heure et ne dépassant pas cinq heures.
- A.M.I 15 pour une séance de perfusion de plus d'une heure, avec organisation d'une surveillance.
- A.M.I 4 pour l'organisation de la surveillance d'une perfusion, de la planification des soins (y compris avec d'autres intervenants).

A exclure le jour de pose, le jour de retrait, les frais

de déplacement et les majorations de nuit et ou de dimanche et férié.

- A.M.I 5 pour l'arrêt et le retrait d'une perfusion (pansement inclus).

Et la tenue du dossier de soins, la transmission d'information si nécessaire au médecin prescripteur.

- A.M.I 4,1 pour le changement de flacon ou un branchement en Y sur dispositif en place.

Ou intervention pour débranchement ou déplacement du dispositif ou contrôle du débit.

Pour une perfusion sans surveillance continue, en dehors de la séance de pose.

Traitement à domicile pour mucoviscidose par perfusions d'antibiotiques

- A.M.I 15 pour une séance de perfusion intraveineuse d'antibiotiques.

Sous surveillance continue avec la tenue d'une feuille détaillée du suivi du patient à son domicile.

Cotations perfusions des IDEL et autres

– Les autres parties de la N.G.A.P. restent globalement inchangées. Pour tous les détails, voici un lien direct ci-dessous.

[Voici un lien vers notre article sur la nomenclature et un accès direct à la dernière NGAP réactualisée.](#)

ATTENTION : les cotations perfusions des IDEL à domicile ont été modifiées par les arrêtés du 12/04/16 et du 28/04/16. Tous les deux sont publiés au Journal Officiel de la République Française des 16/06/16 et 29/04/16.

[Voici un lien vers notre article sur les nouvelles cotations perfusions des IDEL à domicile.](#)

[Voici un lien vers notre article sur les nouvelles cotations de la Nutrition Parentérale A Domicile.](#)

Pour conclure voici un rappel pour [la gestion des déchets infectieux des infirmiers libéraux.](#)

Sources : JORF, CSP et ameli.fr

Olivier Luck